

	Nouvelles fonctionnalités
<i>Demande de Reversement</i>	<ul style="list-style-type: none"> ● Pour les OCB, les DRV saisies à partir de la version 2.19 ne rendront plus de disponible sur les EJ afin de se conformer à la réglementation : <ul style="list-style-type: none"> ○ Il n'est plus possible de réaliser de REJ sur les EJ après une DRV, celle-ci devant générer des recettes budgétaires, elle ne peut pas permettre de rendre des AE ou de consommer des CP sur l'EJ initial, ○ Le montant des restes à payer calculé dans le tableau 10 du compte financier n'est plus impacté par les DRV sur EJ.
<i>Lettrage</i>	<ul style="list-style-type: none"> ● Pour les établissements publics nationaux, l'objet de gestion utilisé pour équilibrer un lettrage (dans le cas d'un changement de compte ou de tiers) varie en fonction de la situation dans l'ordre de priorisation suivant : <ul style="list-style-type: none"> ○ Une DCO si le lettrage ne concerne pas une opération pour compte de tiers et qu'au moins une DCO porte les écritures comptables à lettrer, ○ Une DV-C si l'un des objets de gestions portant les écritures à lettrer est une DV-C, un paiement ou un encaissement, ○ Une DCR-D dans les autres cas.
<i>DCO</i>	<ul style="list-style-type: none"> ● Les extournes générées automatiquement par certains types de DCO sont désormais également lettrées automatiquement.

	Améliorations
<i>Paramétrage</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Pour les FPT, un nouveau paramètre, dans la page “Paramètres établissement” permet de définir le tiers par défaut à utiliser pour les écritures de fin d’exercice. Lorsqu’il est renseigné, il alimente automatiquement le champ tiers des pièces de rattachements (Liquidation et Titre), de CCA, de PCA, ainsi que leurs extournes.
<i>Demandes Budgétaires</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Les demandes budgétaires peuvent consolider plusieurs organisations budgétaires. Un paramètre dans le référentiel Organisation Budgétaire permet de définir à quel niveau sont créées les demandes budgétaires. S’il est défini sur un code parent, alors une seule organisation budgétaire est créée pour toutes les organisations filles.
<i>EJ</i>	<ul style="list-style-type: none"> • L’assistant de saisie des monnaies ne dépasse plus la hauteur de l’écran
<i>Demande de paiement</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Le pictogramme sur l’onglet retenu indiquant la possibilité de sélectionner une retenue liée à la présence d’une DV ou d’une Cession/Opposition sur le tiers s’affiche désormais également dans l’étape “Prise en charge”.
<i>DCO</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Les DCO générées automatiquement par extourne, par exemple dans le cas des CAPAC, sont lettrées automatiquement lors de leur validation ; • Le menu Type de DCO a été déplacé dans le menu Administration\Nomenclatures ;
<i>Ergonomie</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Le type de pièce (Normale, Rattachement, ...) a été ajouté dans les accueils des liquidations, des mandats, des annulations de mandats et des annulations de titres ; • Pour les EPS/FPT, le temps de chargement de l’accueil des bordereaux a été sensiblement réduit.
<i>Editions</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Pour les EPS/FPT, le numéro de bordereau a été ajouté dans les champs de publipostage existants sur les éditions de titres , d’annulations de mandats et d’annulations de titres. Pour l’utiliser vous devez ajouter le champ <<Bordereau>> dans les modèles de document correspondants ;
<i>Référentiels</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Il est désormais possible de réattribuer un tiers en cours de modification.
<i>Infinoé</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Les contrôles de messages en erreur ont été désactivés dans la validation du COFI et la clôture.

	Corrections
<i>Budget</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Dans une fiche de virement budgétaire, le calcul des totaux permettant de s'assurer de l'équilibre du virement pouvaient indiquer à tort un déséquilibre ; • Une erreur liée aux transmissions INFINOE pouvait empêcher la validation d'un Budget Rectificatif.
<i>Marché / Accord Cadre</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Le caractère “/” est désormais interdit dans le nom de pièce car il pouvait provoquer des erreurs dans les assistants de saisie et l'onglet session opposition de la fiche tiers. Ils ont automatiquement été remplacés par des tirets “-”.
<i>Facture</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Sur une facture avec EJ comportant une ligne avec un montant de TVA sans code TVA, la modification de la date de réception fait disparaître le montant de TVA
<i>EJ</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Lors de la saisie du code TVA, le code secteur associé ne s'inscrivait pas dans la zone dédiée pas si on quittait la zone TVA avec la touche tabulation du clavier.
<i>Liquidation</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcement du contrôle de protection empêchant la saisie simultanée de deux liquidations sur la même facture ; • Amélioration du mécanisme de transition automatique des étapes de workflow des liquidations ; • Dans l'onglet “retenues”, le compte des Ordres de Paiement sur le même tiers n'était pas affiché.
<i>Mandat</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Les mandats ne prenaient pas en compte les tag "Ne pas hériter" "Ne pas transmettre au trésorier" sur les PJ quand le tag "Pièce Chorus" était présent.
<i>Titre</i>	<ul style="list-style-type: none"> • La duplication d'un titre ne recopiait pas correctement le type le “Prix unitaire” ; • Par défaut, il ne sera plus possible de faire de titre d'avance pour les établissements de type EPS et les FPT.
<i>Demande de reversement</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Les balises HTML de mise en forme de la zone description apparaissaient sur l'impression d'une DRv ; • La tentative de réimputation d'une DRv se soldait par un message d'erreur.
<i>Annulation de titre de recette</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Pour les EPS/FPT, les Annulations de Titre de type PCA apparaissent désormais correctement dans le grand livre budgétaire et dans le COFI.
<i>DV</i>	<ul style="list-style-type: none"> • La transition automatique de paiement d'une DV n'apparaît plus dans les commentaires de la DV.

<i>TVA</i>	<ul style="list-style-type: none">• Les titres avec un montant collecté à 0 ne remontaient pas dans la partie synthèse collectée de la déclaration de tva.
<i>Pièce jointe</i>	<ul style="list-style-type: none">• Sur certaines fiches d'objet de gestion, il n'était plus possible d'ajouter un lien externe dans être obligé d'indiquer une extension de fichier.
<i>Chorus</i>	<ul style="list-style-type: none">• Lors d'un téléchargement concernant des factures appartenant à plusieurs établissements ou plusieurs budgets, certaines pouvaient rester en erreur. Ce problème a été corrigé.
<i>Interfaces</i>	<ul style="list-style-type: none">• L'import d'OD pouvait dans certains cas ne pas se dérouler correctement.
<i>Plan comptable</i>	<ul style="list-style-type: none">• Correction d'une erreur empêchant l'enregistrement de compte de correspondance.

Note de Version Élap Finance v2.19.20.22

	Corrections
<i>Facture</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Suite au déploiement de la v2.19.20.18, la saisie manuelle d'une facture sans code TVA ne mettait pas à jour les montants TTC.
<i>Mandat</i>	<ul style="list-style-type: none"> • La prise en charge de mandats avec retenue pouvait provoquer des messages d'erreurs.
<i>DP</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Correction d'un message d'erreur qui apparaissait lors de la prise en charge d'une DP sur SF et/ ou EJ ayant une opération suite au déploiement de la v2.19.20.18 ; • La prise en charge de DP avec retenue pouvait provoquer des messages d'erreurs.
<i>Comptabilité Charges Produits</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Pour les établissements M4, suite au déploiement de la v2.19.20.18, les comptabilités de charges / produits n'apparaissaient plus dans le grand livre budgétaire.

Note de Version Élap Finance v2.19.20.24

	Corrections
<i>Lettrage</i>	<ul style="list-style-type: none">• Un message d'erreur pouvait apparaître au chargement de l'écran de lettrage pour certains comptes.
<i>Mandat</i>	<ul style="list-style-type: none">• Depuis la v2.19, les retenues sur les mandats ne réduisaient plus leur montant à régler lors de leur paiement.

La mention "Module optionnel" signifie que le module n'est pas activé par défaut. Nous vous invitons à vous rapprocher du service commercial pour en avoir une présentation.

* La mention "Pour les OCB" veut dire que le sujet concerne seulement les "Organisation en Comptabilité Budgétaire", c'est-à-dire ayant une comptabilisation budgétaire en AE, CP et Recettes.

** La mention "Pour les OHCB" veut dire que le sujet concerne seulement les "Organismes Hors Comptabilité Budgétaire, c'est-à-dire ayant une comptabilisation budgétaire en Charges / Produits et optionnellement en AE.

*** La mention "Pour les EPS/FPT" veut dire que le sujet concerne seulement les "Établissement Public de Santé" et ceux de la "Fonction Publique Territoriale" établissements appliquant la réglementation M21/22 ou M4.